

En prenant la parole, permettez-moi de vous exprimer tout le plaisir que j'éprouve, tout l'honneur que je ressens, d'avoir à présenter devant vous ce rapport sur l'alcoolisme.

Bientôt le Congrès sera clos, bientôt aussi, chacun de vous retournera à ses travaux, pour se consacrer plus entièrement encore, à sa clientèle ; j'ose espérer que vous garderez bon le souvenir de votre passage ici, et que, le troisième Congrès des médecins de la France française, tenu aux Trois-Rivières, restera un fait heureux et appréciable au cours de votre carrière de praticiens.

Messieurs les Délégués, le travail que je soumetts devant vous, n'apportera pas à votre connaissance une série de faits nouveaux, peut-être n'en apportera-t-il aucun.

Là, n'était pas non plus le devoir d'un rapporteur. Le rapporteur n'est pas, en effet, un créateur ; sans doute, il doit, par tous les moyens à sa disposition, s'efforcer de mettre en relief la chose inconnue, de solutionner le problème du fait mystérieux, mais il doit s'efforcer surtout de faire de son rapport, un résumé des plus complets, de tout ce qui a été fait sur le sujet qu'il expose. Son travail est celui d'un compilateur.

J'ai essayé le plus possible, de résumer, quelquefois très détaillé, quelquefois passant rapidement, mais tout ce qui a été dit, tout ce que j'ai cru d'important sur l'alcoolisme.

Donc, c'est à la suite d'une compilation sérieuse, parmi les auteurs qui ont traité ce sujet si passionnant de l'alcoolisme, que j'ai élaboré ce rapport.

Je dois avouer que le meilleur d'entre eux, celui qui fut un aide précieux de chaque instant, et que j'ai suivi le plus, peut-être un peu trop, mais son autorité est si complète sur le sujet, qu'il me fut guère permis d'agir différemment, est notre distingué confrère, le docteur Triboulet, que avons l'honneur d'avoir au milieu de nous, comme délégué officiel du gouvernement français.

Nous devons ressentir grandement cet honneur, messieurs, et c'est là une belle manifestation de sympathie de la part du gouvernement français de s'être fait représenter à notre Congrès.